

# Gérontopôle des Pays de la Loire, la longévité est une chance pour tous !



## Conférence de presse

de Jacques Auxiette, président du Conseil régional des Pays de la Loire  
et du Pr Gilles Berrut, Chef du service de Gériatrie du CHU de Nantes,  
Professeur à l'Université de Nantes et Président de la Société Française de Gériatrie et de Gérontologie

Hôtel de Région – Nantes  
Vendredi 10 décembre 2010

## Dossier de presse

### Sommaire

Communiqué de presse

① Le Gérontopôle des Pays de la Loire en bref

② La Maison de la Longévité : une visibilité pour tous

③ L'implication des acteurs régionaux

④ Le contexte démographique

Annexe : le Gérontopôle des Pays de la Loire

p. 2

p. 3 et 4

p. 5

p. 6

p. 7

### Contacts presse

Région – Laurence Guimard 06 83 50 10 83  
laurence.guimard@paysdelaloire.fr

Gérontopôle des Pays de la Loire – Christine Merjagnan-Vilcocq 0620 62 41 19  
christine.merjagnan-vilcocq@chu-nantes.fr

## Gérontopôle des Pays de la Loire, la longévité est une chance pour tous !

À l'occasion du lancement du nouveau schéma régional santé, Jacques Auxiette, Président de la Région des Pays de la Loire et le Pr Gilles Berrut, Chef du service de Gériatrie du CHU de Nantes, Professeur à l'Université de Nantes et Président de la Société Française de Gériatrie et de Gérontologie, ont présenté le Gérontopôle des Pays de la Loire.

Le soutien à cette structure pluridisciplinaire unique en France, dédiée aux seniors, constituait une des mesures innovantes du programme de campagne portées par « la Gauche en action » dans le cadre des élections régionales de mars 2010.

### Bien vieillir en Pays de la Loire

D'ici à 2030, l'âge moyen de la population des Pays de la Loire va augmenter de 4 ans et dépasser l'âge moyen national. Les plus de 60 ans représenteront plus de 31% de la population ligérienne, soit 1 habitant sur 3, contre 22% aujourd'hui. Risques ou opportunités ? Pour le Conseil régional, cette situation ouvre dans tous les cas des pistes de développement à saisir dès aujourd'hui pour développer de nouvelles réponses aux besoins des femmes et des hommes de la région : leur engagement dans la cité doit être soutenu. Leur qualité de vie appelle des actions spécifiques, aussi bien matière de mobilité, d'autonomie, de loisirs, de logement, d'aides à domicile que de santé.

### Fédérer les énergies

Dans bien des domaines et notamment dans ceux des services publics et des solidarités, le Conseil régional est un fédérateur d'énergie. Il n'a pas vocation à agir seul. Les spécialistes et les professionnels sont souvent à l'origine des projets et les Conseils généraux disposent, sur ce sujet, de compétences importantes. Pour accompagner ces énergies, le Conseil régional veut jouer un rôle d'ensemblier pour permettre de nouvelles perspectives à cet enjeu fondamental qu'est le vieillissement.

### Le Gérontopôle, un projet innovant et unique en France

« L'approche traditionnelle d'accompagnement de l'âge est dès à présent dépassée. Là où prévalait uniquement une logique d'assistance sur les seules pathologies ou la dépendance, se dessine un nouveau paradigme : dans le même temps, améliorer la qualité de la vie des personnes âgées, aider les aînés à vivre en autonomie et valoriser la réponse à leurs besoins spécifiques comme un fort relais de croissance économique régional. » explique le Pr Gilles Berrut.

Pôle de recherche et d'expertise sur les enjeux du bien vieillir, mais aussi centre d'étude et d'observation, le Gérontopôle régional aura vocation à améliorer la prise en compte des besoins des personnes âgées en permettant des synergies entre les universitaires, les acteurs de la santé, de la formation et de la recherche, les entreprises et les institutions publiques qui interviennent dans le champ de la gériatrie et de la gérontologie. Une Maison de la Longévité, dont la maîtrise d'ouvrage devrait être portée par la Région des Pays de la Loire qui contribuera pour une large part à son financement, devrait voir le jour dans l'agglomération nantaise en 2014.

Institution pluridisciplinaire soutenue par la Région des Pays de la Loire\*, le Gérontopôle est conjointement porté par l'Université de Nantes, les CHU de Nantes et d'Angers, la Société Française de Gériatrie et de Gérontologie, la Sem régionale, le réseau des Greta, le Conservatoire National des Arts & Métiers des Pays de la Loire, la Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes Saint-Nazaire et l'Observatoire Régional de la Santé.

« La naissance d'un Gérontopôle accompagne opportunément un changement de société vers un âge avancé, actif et autonome. Aux aidants, professionnels ou bénévoles, aux industriels, aux collectivités territoriales, aux thérapeutes, aux chercheurs, aux établissements de santé, aux services de soins à domicile et surtout, en premier lieu, aux aînés, le Gérontopôle proposera un nouveau projet économique, sociétal et social : la longévité est une chance pour tous les Ligériens. » conclut Jacques Auxiette.

\* Pour le fonctionnement du Gérontopôle des Pays de la Loire : 300 000 € au Budget 2011 en plus des 100 000 € prévus dès 2010. Par ailleurs, 3 M€ sont dans le Programme pluriannuel d'investissement régional 2010-2014-2016 pour la Maison de la Longévité à Nantes.

#### Contacts presse

Région - Laurence Guimard 06 83 50 10 83 laurence.guimard@paysdelaloire.fr

Gérontopôle des Pays de la Loire - Christine Merjagnan-Vilcocq 06 20 62 41 19 christine.merjagnan-vilcocq@chu-nantes.fr

## ① Le Gérontopôle des Pays de la Loire

La longévité représente pourtant une source de possibilités nouvelles et un potentiel de richesses peu ou mal exploité. La région des Pays de la Loire dispose, à cet égard, des atouts essentiels pour créer un pôle de compétences – ainsi qu'un réseau de compétitivité – associant recherche, formation, développement économique et conseil territorial autour du thème de la longévité.

Le Gérontopôle des Pays de la Loire a pour double finalité d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées ainsi que d'être un relais de croissance, de connaissance et d'excellence pour tous les acteurs régionaux impliqués dans le vieillissement.

Le Gérontopôle des Pays de la Loire fédère les compétences et les projets, mobilise et associe l'ensemble des acteurs impliqués en gérontologie, maille les univers publics et privés pour leur bénéfice et celui des patients. Pôle d'étude et d'observation, le Gérontopôle stimule les pratiques cliniques et la recherche, nourrissant à double sens leurs échanges. Il apporte son expertise aux organismes de formation, aidant ainsi à la diffusion des meilleures pratiques dans la filière médico-sociale et auprès du grand public. Il offre aux projets industriels une validation de l'usage, de la fiabilité et de l'acceptabilité de leurs produits. Il propose aux acteurs publics des outils de normalisation et de diagnostic territorial.

### De nombreux enjeux...

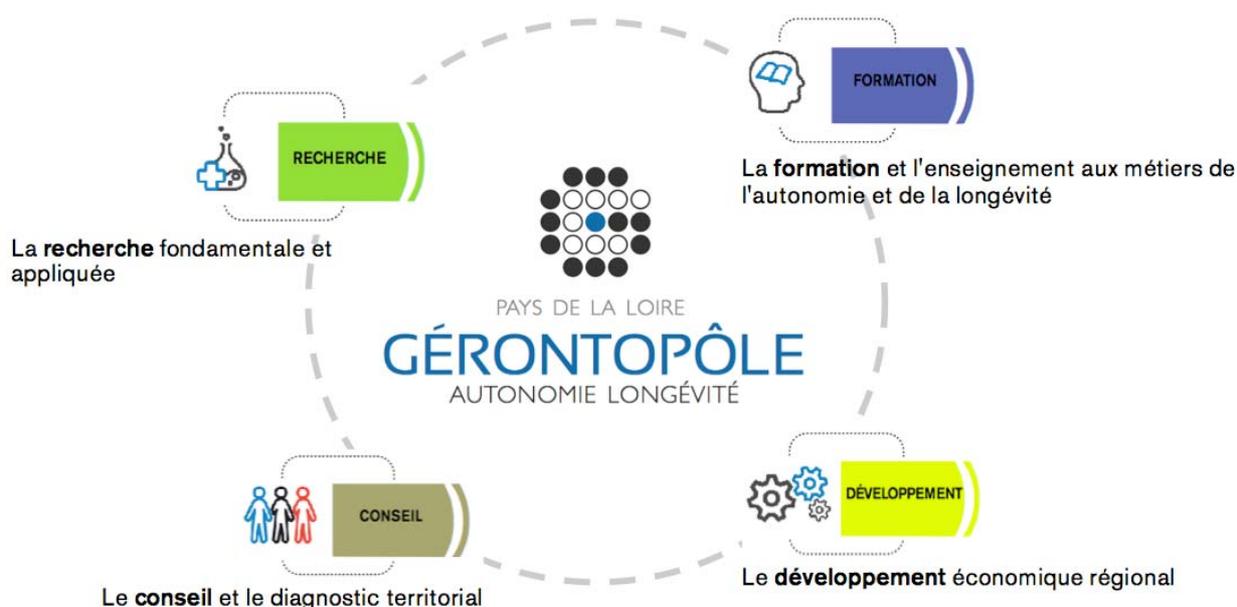
- ▶ Encourager les partenariats entreprises / enseignement supérieur ; valoriser la recherche régionale scientifique, industrielle et observationnelle
- ▶ Faire de la longévité un relais de croissance pour les entreprises ; créer de nouveaux métiers et emplois ; développer produits et services innovants adaptés au vieillissement
- ▶ Développer des formations qualifiantes et améliorer l'accompagnement de l'âge par les 25 000 professionnels de la filière médico-sociale régionale
- ▶ Conseiller et accompagner les acteurs publics locaux : urbanisme, logement, alimentation, transports...

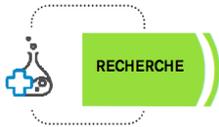
### Accompagner un changement de société

Le Gérontopôle des Pays de la Loire est une réponse maîtrisée aux défis posés par le vieillissement. La naissance du Gérontopôle accompagne opportunément un changement de société vers un âge avancé, actif et autonome. Aux aidants, professionnels ou bénévoles, aux industriels, aux collectivités, aux thérapeutes, aux chercheurs, aux établissements de santé, aux services de soins à domicile et surtout, en premier lieu, aux aînés, le Gérontopôle proposera un nouveau projet sociétal, économique et social : **la longévité peut véritablement être une chance pour tous les Ligériens.**

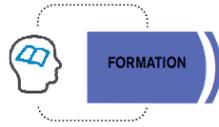
Par son rôle d'impulsion, son action fédératrice et sa visibilité sur l'ensemble du territoire régional, le Gérontopôle assure la promotion du "bien vieillir" et du "développement durable humain" dans les Pays de la Loire, au bénéfice des aînés et au profit de l'ensemble de la population.

Le Gérontopôle est un **PÔLE DE COMPÉTENCES** reposant sur **4 axes de développement** :





- ▶ Réponse aux appels à projets / programmes de recherche français, européens et internationaux
- ▶ Gérontechnologies : domotique, géolocalisation, actimétrie...
- ▶ Développement durable et habitat pour personnes âgées
- ▶ Lien avec les unités de recherche fondamentale pour l'étude des systèmes mobilisés par la longévité : télomères, études génétiques multi-domaines...



- ▶ Création de diplômes d'excellence, nouveau Master et nouveaux cursus ; qualification des intervenants à domicile
- ▶ Formation aux nouveaux métiers gérontologiques : assistant en gérontologie, gestionnaire de cas Alzheimer...
- ▶ Ouverture d'une plate-forme universitaire numérique de tutorat, de formation et de promotion professionnelle
- ▶ Initiation du grand public aux problématiques de la longévité et de l'autonomie ; actions inter-générationnelles
- ▶ Éducation sur les pathologies chroniques, les limitations fonctionnelles liées à l'âge



- ▶ Développement d'un réseau régional de compétitivité : accompagnement pour le développement de l'offre, connaissance des nouveaux marchés, création de partenariats régionaux
- ▶ Accompagnement des entreprises par la validation de technologies et services : adaptabilité, acceptabilité, valeur d'usage...
- ▶ Partenariats entreprises / recherche universitaire
- ▶ Relais de croissance : conseil aux entreprises pour la conquête de nouveaux marchés ; réponses aux appels à projets nationaux, européens et internationaux
- ▶ Marketing : définition des cibles, aide à la conception des produits (design universel) et conseil en communication



- ▶ Création d'un centre d'études : veille économique, modalités de vieillissement, aspects sociologiques et environnementaux
- ▶ Déclinaison territoriale de "Bien vieillir", prévention santé, éducation thérapeutique...
- ▶ Accueil des aînés
- ▶ Vitrine internationale : réalisations immobilières, guides des pratiques...
- ▶ Réflexion sur l'harmonisation des politiques publiques
- ▶ Conseil auprès des territoires : transfert de connaissances pour les technologies et services innovants
- ▶ Label "Ville accueil des aînés" des collectivités

## Services proposés par le Gérontopôle des Pays de la Loire

En fonction de la nature, de la durée et de l'importance des projets, le Gérontopôle fédère autour de ses ressources propres de nombreux partenaires techniques, institutionnels, industriels et financiers. Fédérant ainsi les professionnels de la longévité ligériens, le Gérontopôle établit un répertoire détaillé et référencé des services qu'il propose pour répondre aux besoins spécifiques des acteurs régionaux, nationaux, voire européens et internationaux : entreprises, acteurs publics et territoires, filière médico-sociale et grand public.



## Approche par publics



## ② La Maison de la Longévité, une visibilité pour tous

Le Gérontopôle des Pays de la Loire porte un projet de construction d'une Maison de la Longévité à vocation régionale qui verra le jour en 2014. La maîtrise d'ouvrage devrait être assurée par la Région des Pays de la Loire qui en assumera une large part du financement.

La Maison de la Longévité sera conçue pour être à la fois lieu d'information, de recherche, d'exposition permanente et de formation sur les métiers liés à la longévité. Elle sera également un lieu d'expositions et visera à faire évoluer le regard de la société sur le grand âge et le vieillissement, à montrer les aspects valorisants en terme culturels, artistiques et de citoyenneté.

Grand public, familles, aidants, la Maison de la Longévité guidera les Ligériens, pour eux-mêmes ou pour leurs proches.

### Vers une "Norme Grand Âge" ?

Le besoin de normalisation apparaît être un point d'intérêt commun des acteurs impliqués dans le vieillissement. En l'absence de ce cadre normatif, des projets d'entreprises élaborent leur propre référentiel technique ou un cahier des charges qui génère, sans avoir l'assurance de son adaptation, de sa fiabilité ou de sa pertinence réelles. La norme handicap est souvent la principale référence utilisée, bien qu'elle ne recouvre pas, ou très partiellement, les problématiques spécifiques de l'âge.

L'établissement d'un référentiel technique personnes âgées s'appuie sur un inventaire des caractéristiques fonctionnelles des problèmes induits par le vieillissement : pertes sensorielles (vue, ouïe, odorat, goût, sensibilité tactile et chaleur), perte d'équilibre et de motricité, déficiences physiques et perte progressive d'autonomie, troubles mémoriels et cognitifs du symptôme précoce au symptôme sévère de démence, déprise psychologique, déprise sociale.

La réunion des cahiers des charges par domaine (bâtiment, urbanisme, transports individuels et collectifs, alimentation, gérontechnologies, TIC...) permettra à terme de décliner le référentiel technique en "Norme Grand Âge" (NGA) en fonction de différents niveaux de coûts induits et d'exigence de sécurité ou de qualité de vie.

Ces normes seront des indicateurs de confiance et des repères visibles pour les décideurs publics dans leurs choix d'investissement, les utilisateurs dans leur acte d'achat, les professionnels du secteur médico-social dans leurs choix de prescription et d'usage et les entreprises dans leurs choix de sous-traitance ou de partenariat.

Autonomie, gérontechnologies, utilisation des TIC, nutrition, oncogériatrie, Alzheimer, vision, limites fonctionnelles et grand âge, ces thèmes seront abordés lors de conférences, ou développés dans le cadre d'ateliers animés par des enseignants, des aidants et des industriels. Étudiants, journalistes, chercheurs, chefs d'entreprise ou élus, la Maison de la Longévité orientera tous ceux qui s'intéressent aux évolutions sociétales et économiques induites par la longévité : conférences de chercheurs, mise en relation d'entreprises, expérimentations concrètes par le public des limitations fonctionnelles liées à l'âge, présentation de politiques territoriales innovantes... Les conférences et expositions organisées au sein de la Maison de la Longévité seront prévues pour être des expositions nomades sur l'ensemble du territoire régional, en collaboration avec les villes souhaitant accueillir ces événements.

### Vitrine nationale et internationale

L'objectif principal du projet est donc de présenter dans un lieu unique les aménagements spécifiquement adaptés à une population âgée et prenant en compte les difficultés particulières rencontrées par les personnes âgées pour "utiliser" les espaces. Compte tenu de l'orientation du bâtiment dont la thématique est orientée autour des problématiques liées au grand âge, le bâtiment dans son ensemble sera particulièrement adapté aux personnes à mobilité réduite en prenant en compte les handicaps au sens général. Mais les aménagements iront au-delà du simple respect de la réglementation en vigueur et devront préfigurer une future Norme Grand Âge pour l'accès aux établissements recevant du public.

## Structure et portage du projet

Le Gérontopôle des Pays de la Loire sera constitué en Association Loi 1901.

Le porteur du Gérontopôle est le Professeur Gilles Berrut. En 1985, Gilles Berrut rejoint le service du Pr Dauverchain à Montpellier où il fera ses premières armes en gériatrie et il décidera de suivre cette voie qui l'amènera à suivre une formation de médecin interne, puis de gériatre et enfin de médecin vasculaire. Pour un DEA de neurosciences, il travaille plus particulièrement sur la maladie d'Alzheimer à partir de modèle de cultures de cellules endothéliales cérébrales : il acquiert une grande expertise dans les maladies neurodégénératives du système nerveux central et met en place l'une des premières équipes d'évaluation gériatrique standardisée. Dès 1988, le Pr Berrut rejoint Angers où il occupera successivement les postes de Professeur des Universités et praticien hospitalier, où il créera le service de gérontologie clinique, ainsi qu'une unité d'évaluation gérontologique. Il participera enfin à la création du réseau gérontologique de la ville. Appelé à Nantes dès 2007 par le Pr Olivier Rodat, il prend en responsabilité de la discipline de gériatrie et de biologie du vieillissement à l'Université de Nantes et le pôle de gérontologie clinique de Nantes. Aujourd'hui âgé de 52 ans, il préside, depuis octobre 2010 et pour deux ans, la Société Française de Gériatrie et de Gérontologie.

Le Gérontopôle des Pays de la Loire comptera une équipe de 6 permanents, à laquelle seront adjointes des compétences complémentaires dans le cadre et dans la durée de projets conduits avec des partenaires. Il s'agira de profils experts (TIC, Urssaf, longévité...) dont le besoin aura émergé pendant la phase de qualification du projet : chercheur, praticien hospitalier, ergothérapeute, directeur de formation, conseil en communication/marketing, expert en technologies de l'information et de la communication, chef d'entreprise, professeur des Universités...

### ③ L'implication des acteurs régionaux

Le Gérontopôle est soutenu par la Région Pays de la Loire qui l'a d'ores et déjà accompagné à hauteur de 100 000 € pour 2010 et prévoit une enveloppe de 300 000 € en fonctionnement en 2011 et de 3 M€ dans son programme prévisionnel d'investissement 2010-2014-2016.

De nombreux acteurs publics et privés lui apportent leur concours :

- ▶ Sem régionale des Pays de la Loire
- ▶ Université de Nantes
- ▶ CHU de Nantes
- ▶ Pôle de gérontologie clinique de Nantes
- ▶ Département de Gérontologie clinique du CHU d'Angers
- ▶ Société française de Gériatrie et de Gérontologie (SFGG)
- ▶ Société Française des Technologies pour l'Autonomie et de Gérontechnologies
- ▶ Observatoire Régional de la Santé des Pays de la Loire (ORS)
- ▶ Réseau des GRETA
- ▶ CCI Nantes Saint-Nazaire
- ▶ Conservatoire National des Arts & Métiers des Pays de la Loire
- ▶ Pôle Valorial
- ▶ Groupe Audencia

#### Partenariats techniques, industriels et institutionnels envisagés

Ville de Bouchemaine (Maine-et-Loire)  
Sygmalab  
Aquadream  
Tikeasy

Réseau Basse Vision Pays de la Loire  
AIC International  
Danone Nutricia  
memOree  
Révéa  
Sensipode  
Groupe Mulliez-Selfia  
Advancee  
Groupe Audencia  
Axelife  
Siemens  
Bosch  
Ceidre  
Groupe ESA  
LVL Médical  
Stanley Black&Decker  
Nestlé Nutrition  
P.Art.Âge  
Laboratoires Yves Ponroy,  
Équip'Santé Biron  
Sotec Medical  
TMC Innovation  
Ubiquiet...

*Étude de cas sur demande*

### Dates clés



## ④ Le contexte démographique, un changement de paradigme

Dans tous les pays développés, un puissant déplacement démographique est en passe de modifier les équilibres intergénérationnels. Les chiffres sont éloquentes. En 2030, près de trois Français sur dix auront plus de 60 ans. Dans les Pays de la Loire, ce sera un habitant sur trois, soit 1,2 million de personnes. Concomitamment, les institutions européennes ont pris une initiative notable sur ce thème. Le 6 septembre 2010, une proposition de décision du Parlement et du Conseil européens a été émise (adoption janvier 2011), laquelle déclare l'année 2012, "Année européenne du vieillissement actif". L'ambition de cette mesure est de mettre en lumière le rôle que les personnes âgées jouent et joueront dans la société et l'économie, à rebours de certains préjugés négatifs, voire d'une volonté d'ignorance collective de l'âge et du vieillissement.

Façonner une région où le "bien vieillir" représente non seulement le quotidien des aînés, mais également une culture en partage, une ambition de recherche et un modèle de développement, résume précisément le projet de création du GÉrontopôle des Pays de la Loire.

### Le poids du nombre, une "génération en plus"

Le vieillissement de la population française est un processus long qui débute dès le XIX<sup>e</sup> siècle. Une très nette accélération apparaît cependant entre 2005 et 2035, pour deux raisons essentielles :

► la hausse de l'espérance de vie (+ 10 ans depuis un demi-siècle, soit + 1 an tous les 5 ans), qui correspond au "vieillissement par le haut" ;

► l'avancée en âge des populations nombreuses issues du baby-boom (nées entre 1946 et 1973), qui est une variable historique.

La conjonction de ces deux formes de vieillissement a engendré ce que l'on nomme une "génération en plus".

Ainsi, entre 2005 et 2035, la proportion des + de 60 ans passera en France de 20,8% à 30%.

### Le vieillissement, phénomène global à géométrie variable

Les Pays de la Loire sont une région qui va vieillir sensiblement plus que les autres. Alors qu'il s'agit aujourd'hui d'une région un peu plus jeune que la moyenne, l'âge moyen y dépassera l'âge moyen national en 2030. Les personnes de plus de 60 ans représenteront alors 31% de la population ligérienne : en 2030, 1 Ligérien sur 3 sera une personne âgée.

Outre le vieillissement naturel de la population, le "tropisme atlantique" explique en partie cette tendance. Entre 2000 et 2030, « la nouvelle zone attractive pour les personnes âgées est incontestablement le littoral atlantique », où s'installent de jeunes retraités, un phénomène particulièrement visible en Vendée (où 1 personne sur 2 aura plus de 60 ans en 2030).

Les grandes métropoles (Paris, Lyon, Marseille) s'avèrent particulièrement répulsives pour les personnes âgées. En revanche, les aires urbaines de moins d'un million d'habitants ainsi que les villes moyennes se révèlent attractives.

La typologie géographique des Pays de la Loire, conjuguant une façade littorale et des zones urbaines à taille humaine, réputées pour leur qualité de vie, fait cette région un territoire de migration choisie, y compris à une échelle internationale. Cette migration devrait contribuer à hauteur de + 2,1% dans l'évolution de la part des personnes âgées dans la population ligérienne d'ici à 2030.

*Vivre plus longtemps ensemble, centre d'analyse stratégique (Premier ministre), Paris, juillet 2010.  
Insee Pays de la Loire / 2003*

### Marqueur pour comprendre la population des personnes âgées

► La population des personnes âgées est en croissance constante, avec une nette accélération entre 2010 et 2030. Elle constitue "une génération en plus".

► Le profil sociologique des aînés est aujourd'hui celui d'une population massivement autonome, active, disposant de moyens financiers et relativement impliquée dans la vie publique et sociale.

► Le vieillissement est un phénomène hétérogène. La fragilisation qui l'accompagne a des conséquences multiples et contrastées. Il n'y a pas une façon de vieillir et cette diversité est une source de complexité pour toute offre de soins, de services ou de produits, destinée aux personnes âgées.

### Marqueur résumant l'enjeu économique du vieillissement

► L'évolution démographique et sociologique des personnes âgées est source d'une demande en essor rapide auquel le marché de l'offre ne répond aujourd'hui que partiellement.

► Le vieillissement de la population générale favorise l'emploi pour des qualifications de niveau variable, sans risque de délocalisation dans les zones à faible activité économique.

► Le développement de synergies entre les offres des entreprises, la recherche et l'expertise gérontologique peut accélérer la maturation du marché au double bénéfice de la population âgée et des entreprises et créer les conditions d'un pôle de compétences à l'échelle régionale.

### Marqueur pour répondre aux besoins actuels et futurs de la population âgée

► La filière d'accompagnement de l'âge va être confrontée concomitamment à une évolution des technologies, des pratiques médicales et à des attentes nouvelles et à un changement de culture de la population âgée.

► La formation, le partage d'informations et d'expériences, la conduite d'études régionales représentent pour les professionnels, pour les associations et pour la population de puissants leviers d'ajustement et d'aide au changement.

► Bien que le vieillissement soit en passe de devenir une thématique générale et transversale de l'action publique, il n'existe pas de norme nationale balisant son champ d'intervention. L'établissement et la diffusion d'un *référentiel technique personnes âgées*, de données, d'outils de diagnostic et d'aide à la décision, est un moyen pour les acteurs régionaux – collectivités locales, bailleurs sociaux, organismes publics, instituts – d'ajuster au mieux les investissements et les services aux attentes et aux besoins réels des personnes âgées.



Contact presse  
Laurence Guimard  
[laurence.guimard@paysdelaloire.fr](mailto:laurence.guimard@paysdelaloire.fr)



Contact presse  
Christine Merjagnan-Vilcoq  
[christine.merjagnan-vilcoq@chu-nantes.fr](mailto:christine.merjagnan-vilcoq@chu-nantes.fr)